

• Le fléau prend
des proportions
alarmantes

Trafic de drogue L'overdose



De pays de transit, l'Algérie est devenue un consommateur de cannabis et de psychotropes. Le danger est plus menaçant quand on sait que le Maroc, pays voisin, est le plus grand producteur de cannabis dans le monde (60%), dont une grande partie passe par notre territoire en direction de l'Europe et du Moyen-Orient. M. Sayeh, président de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, indique : « Certains réseaux mafieux étrangers veulent faire de l'Algérie un cimetière de la drogue. »

Plus de

59%

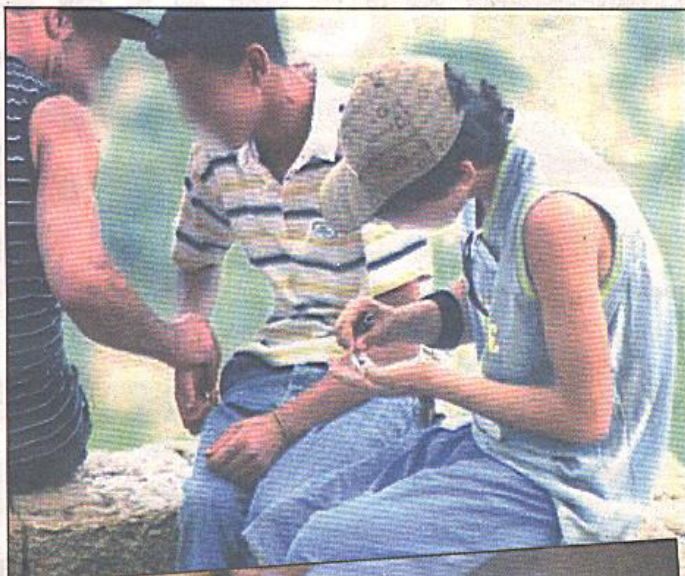
des personnes impliquées
sont âgées de moins
de 35 ans

«59,83% des individus impliqués dans des affaires de trafic de drogue en Algérie sont âgés de moins de 35 ans», c'est la déclaration faite hier par Aissa Kacimi, directeur de la coopération internationale de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) faite hier à l'ouverture des deux journées d'étude organisées en collaboration avec le réseau MedNET de coopération dans le domaine de la prévention et de lutte contre la drogue.

«25 000 toxicomanes sont entrés dans des centres de désintoxication lors des dix dernières années, dont 84% ont un niveau d'instruction faible et 53% sont issus de familles instables». M. Kasmî estime que la situation actuelle en matière de drogue constitue un véritable danger et connaît une évolution rapide : «Notre pays est ciblé par les réseaux de trafic de drogue pour diverses raisons. Pays de transit, l'Algérie est devenue pays consommateur de cannabis et de psychotropes particulièrement.»

Le danger semble plus menaçant lorsqu'on sait que le Maroc, pays voisin, est le plus grand producteur de cannabis dans le monde (60%), dont une grande part passe par notre territoire en direction de l'Europe et du Moyen-Orient, via la Tunisie et la Libye. Pour M. Kacimi, la plupart des malades du sida enregistrés en Algérie, soit 5 millions, le sont après la consommation de drogue ; un trafic qui rapporte 800 milliards de dollars dans le monde.

M. Sayeh, directeur de l'ONLCDT a, pour sa part, indiqué que la commercialisation de la drogue était l'apanage des étrangers, qui arrivaient à faire entrer des quantités importantes de cannabis, à travers les frontières terrestres. Actuellement, des réseaux mafieux algériens se livrent à ce commerce illicite, mais fructueux après avoir touché à la contrebande de carburants et au trafic d'armes. L'orateur a également insisté sur la pression exercée par un réseau marocain : «Quand on est voisin avec un pays connu pour être producteur et fournisseur à hauteur



de 60% de cannabis à l'échelle mondiale, le risque est toujours grand». Le constat et le bilan établi par le directeur général de l'office national sont alarmants.

Il a, en effet, estimé que le trafic de drogue via l'Algérie constitue un véritable danger qui a mené à l'augmentation de la consommation au niveau local, tout en mettant l'accent sur «les efforts considérables déployés par l'Algérie en matière de lutte contre le trafic de drogue, à travers la mobilisation des moyens de prévention, des structures médicales de désintoxication et un arsenal juridique pour la répression de ce phénomène».

Pour ce responsable, «la mafia marocaine exporte sa drogue vers l'Europe en transitant par l'Algérie. Et comme le contrôle algérien est rigoureux, la plupart des quantités restent bloquées en Algérie. Ce réseau se trouve, ainsi, souvent dans l'obligation d'écouler sa marchandise dans notre pays». Selon M. Sayeh, son office détient des informations sur trois tonnes de cannabis et de psychotropes que la mafia marocaine n'arrive pas à faire passer vers l'Europe et qui restent bloqués en Algérie.

«S'ils ne peuvent plus faire sortir leur marchandise, cela sera une catastrophe pour le pays. Les psychotropes ne sont pas chers et à la portée de tous. C'est un véritable problème de santé publique. Les narcotrafiquants pourraient également se rabattre sur le marché algérien pour la vente du cannabis ou encore la cocaïne, produit léger et facilement transportable et dissimulable, contrairement au cannabis.» L'orateur a conclu que «certains réseaux mafieux étrangers veulent faire de l'Algérie un cimetière de la drogue».

Samira A.

Une «stratégie méditerranéenne» de lutte contre le fléau

Le président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en France, Etienne Apara, a plaidé hier pour la mise en place d'une «stratégie méditerranéenne» de lutte contre la drogue. «La mise en place d'une stratégie méditerranéenne

commune et coordonnée de lutte contre la drogue est une nécessité pour défendre la région de ce fléau», a affirmé M. Apara à l'APS. Le responsable français a souligné que cette stratégie permettra de «mettre en commun un ensemble d'outils de réflexion pour coordonner les efforts dans la prévention et la lutte contre la drogue». M. Apara, qui a qualifié le rôle de l'Algérie dans la lutte contre la drogue de «dynamique, essentiel et exemplaire» dans le sud de l'Europe, a affirmé que «la France a besoin des autres pays, notamment de l'Algérie, pour pouvoir se protéger de la drogue et de la toxicomanie». Il a estimé

nécessaire dans ce contexte d'évaluer à chaque fois l'efficacité des dispositifs de coopération mis en place afin d'améliorer la lutte contre ce fléau. La France, a-t-il dit, est en train de mettre en place un centre d'échange d'informations sur les trafics de drogue dans le bassin méditerranéen, exprimant le souhait que l'Algérie intègre ce centre. «La structure de coordination dans la lutte contre la drogue et la toxicomanie en Algérie est exemplaire, dans le sens où cette lutte n'est pas l'apanage d'un seul ministère mais (englobe) tous les secteurs concernés par la lutte, la prévention et les soins», a-t-il souligné.

et toxicomanie

Près de 17 000 kg de cannabis saisis

Quelque 16 454,274 kg de résine de cannabis, 80 g de graine de cannabis et 384 plants de cannabis ont été saisis par les services de lutte contre la drogue, selon le bilan du premier trimestre.



UNE saisie rendue possible grâce aux dispositifs mis en place par le gouvernement. Etienne Apaire, président de la commission française pour la lutte contre la drogue et la toxicomanie, qui a reconnu le rôle de l'Algérie dans la lutte contre la drogue, a souligné la

nécessité d'intensifier la coopération entre les pays concernés par ce fléau afin d'assurer une lutte efficace. Les deux journées d'étude portant sur la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de drogue et de psychotropes a vu la participation des experts d'Algérie, de France, d'Italie, d'Espagne et du Portugal. Elles sont organisées en collaboration avec le groupe Pompidou. Elles s'inscrivent dans le cadre du programme du réseau MEDNET de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue au titre de l'année 2009. M^{me} Florence Mabileau Whonsley, représentante du groupe Pompidou, relevant du Conseil de l'Europe, a quant à elle évoqué les programmes de coopération entre les deux parties, notamment à travers le

réseau MEDNET de coopération dans le domaine de la lutte contre la drogue lancé en 2006. Outre les rencontres inscrites au titre de ces programmes, plusieurs cycles de formation ont été organisés en Algérie en 2008 au profit des médecins et des psychologues. Pour sa part, le président de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie en France, Etienne Apaire, a estimé que «le plan d'action pour la lutte contre le fléau de la drogue et la toxicomanie doit être basé sur une étude approfondie des cas enregistrés et en inflant des recherches socioéconomiques». Il ajoutera qu'«il est temps de s'inquiéter pour ce pays qui risque de devenir un vrai marché de cannabis et de psychotropes. Un pays de consommateur donc si la menace n'est pas prise en considération». Selon lui, l'Algérie ne peut pas prendre exemple sur l'expérience française car les conditions des deux pays sont totalement différentes. Le travail doit se faire, selon le même intervenant, en profondeur pour inciter les consommateurs à demander une cure. Le même intervenant a déclaré que l'Algérie a été touchée de façon notable par le phénomène durant la décennie noire, où l'Etat s'est concentré sur la lutte antiterroriste. La loi 04-18 du 25 décembre 2004 a introduit des éléments nouveaux par rapport à l'ancienne

législation. Il s'agit de dispositions préventives et curatives concernant notamment l'expertise médicale à laquelle sont soumis les consommateurs de drogue, l'injonction thérapeutique et l'abandon des poursuites judiciaires à l'encontre des personnes qui se sont conformées au traitement médical de désintoxication. L'application de ces nouvelles dispositions, selon les intervenants, rencontre sur le terrain un certain nombre de difficultés parmi lesquelles le manque de clarté des procédures de mise en œuvre de la loi et l'insuffisance des infrastructures de traitement des toxicomanes.

S. A.

Près de 100 kg de kif traité récupérés par les gardes-côtes d'Alger

AU total, 98,4 kg de kif traité ont été récupérés par les gardes-côtes d'Alger après la découverte lundi soir d'un troisième colis contenant 32,8 kg de cette substance, a indiqué hier un communiqué des garde-côtes d'Alger. Les garde-côtes d'Alger avaient annoncé avoir récupéré auparavant et durant la même journée deux colis similaires, l'un (32,8 kg) lors d'une patrouille effectuée au passage sud du port d'Alger et l'autre (32,8 kg) à 1,3 mille au nord de la plage El Kettani, dans la commune de Bab El Oued, rappelle-t-on. L'intensification des opérations de patrouille le long des côtes de la capitale a permis lundi soir à un mille de la jetée du port d'Alger de récupérer un nouveau colis contenant 32,8 kg de kif traité, portant ainsi à 98,4 kg la quantité saisie le même jour, a précisé le communiqué. Par ailleurs, quarante plants d'opium ont été saisis dans un champ agricole par les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de Cherouine (au sud-ouest d'Adrar), a indiqué hier le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

R. N.

Les toxicomanes sont âgés entre 20 et 30 ans

Rencontré en marge des travaux des journées d'étude sur l'application de la loi 04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicite de drogue et de psychotropes, le docteur Habibache, psychiatre au service de prévention et de soins aux toxicomanes de Blida, qui a ouvert ses portes en 1997, a indiqué que son centre a enregistré 5000 toxicomanes durant l'année écoulée dont 900 ont été hospitalisés. Le travail au niveau du centre est assuré par l'équipe mise en place mais le plus grand travail à faire, selon lui, est de convaincre les toxicomanes

à suivre la cure. Ce travail, qui est du domaine des associations et des centres d'écoute (un seul, celui de Bab El Oued), «doit conjuguer les efforts de toute la société». Le centre de Blida compte 50 lits dont 10 pour les femmes. Selon M. Derguini, psychiatre au même service, la plupart des toxicomanes sont âgés entre 20 et 30 ans. Ils sont en général des poly-toxicomanes, c'est-à-dire qu'ils consomment toute sorte de drogue et des psychotropes ainsi que des boissons alcoolisées. La plupart des causes sont liées à des problèmes socioéconomiques, dont le divorce des

parents, le chômage, la pauvreté, le terrorisme ou encore les catastrophes naturelles. L'Algérie compte 15 centres de désintoxication, 53 centres intermédiaires et 185 cellules d'écoute qui permettront de se rapprocher de la prévention réelle de ce fléau. Leur mise en fonction coûtera 300 milliards de centimes à l'Etat. Les psychotropes «nous parviennent de l'étranger et les investigations autour de ces réseaux ne sont pas faciles à mener du fait que leurs membres utilisent des noms d'emprunt et se divisent en petits groupes de trois à quatre personnes.

S. A.

Trafic de stupéfiants et contrebande A l'est comme à l'ouest

Pas de répit pour nos divers corps impliqués dans la lutte contre les divers trafics, contrebande et autres fléaux sociaux qui gangrèment notre société.

Ainsi, pas moins de 46,8 kg de kif traité ont été récupérés par les garde-frontières de El Djorf, dans la wilaya de Tlemcen. Le butin a été abandonné par deux individus qui pourchassés ont pu rejoindre le sol marocain. C'était à l'aube de dimanche, alors que le même jour et la veille, les mêmes agents, épaulés par leurs collègues de Boukanoune, de Sidi Boudjane, de Chaib Rassou et de Bab El Assa, ont récupéré un véhicule léger et 7230 l de carburant et appréhendé un contrebandier.

Ceci pour la frontière ouest, alors qu'à la bande frontalière est, en quatre jours (jeudi, vendredi, samedi et dimanche) des contrebandiers, pourchassés par des garde-frontières de Bordj Boularès, ont abandonné deux véhicules légers, une vache et 3976 l de mazout.

Les gendarmes de la brigade de Bordj Bou Arréridj ont présenté samedi au procureur quatre personnes dont une a été écrouée et les trois autres remises en liberté. Les chefs d'inculpation retenus contre elles, association de malfaiteurs, vol qualifié et coups et blessures volontaires par arme blanche. Les faits remontent à la nuit du 14 avril quand la victime, à bord d'un camion, s'est arrêtée sur le chemin menant au village Bir Essamb. A ce moment, les quatre malfaiteurs surgissent et la déposent de 2500 DA et de son téléphone portable. Les investigations déclenchées aussitôt n'ont pas tardé à porter leurs fruits puisque les gendarmes réussissent à les arrêter mercredi au village Bir Essamb.

K. M.